

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DES CANTONS-UNIS
DE LATULIPE ET GABOURY
MRC DE TÉMISCAMINGUE

Extrait du procès-verbal du 3 juillet 2008

Séance régulière du Conseil de la municipalité des Cantons-Unis de Latulipe et Gaboury tenue au local de l'Âge D'Or à compter de 19 heures 30 minutes.

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Paquin et à laquelle sont présents :

Messieurs : Claude Riendeau, Benoit Gingras, Yvon Gingras, Liliane Foucher.

Ainsi que madame Annie Brouillard, adjointe à la directrice générale et secrétaire-trésorière.

COPIE DE RÉOLUTION NO 08-06-89

STTP / DEMANDE DE RÉOLUTION PORTANT SUR LA DEMANDE URGENTE DE MÉMOIRES POUR LE MAINTIEN DU SERVICE POSTAL PUBLIC ET UNIVERSEL

Attendu que l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

Attendu que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

Attendu que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

Attendu que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

Il est proposé par Yvon Gingras et résolu par les membres présents de faire parvenir une résolution à l'examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Copie certifiée conforme,
ce 4 juillet 2008



Annie Brouillard,
Adjointe à la directrice générale et secrétaire-trésorière